

Actes du colloque de 1997

Stabilité des prix, cibles en matière d'inflation et politique monétaire

Actes d'un colloque tenu en mai 1997

Première Séance – Commentaires

Bohdan Schultz

Je n'envie pas la Banque du Canada, pas plus d'ailleurs que les autres banques centrales qui ont pour tâche d'assurer la stabilité des prix. Pour s'acquitter de cette tâche, la banque centrale doit pouvoir déterminer dans quelle mesure l'objectif visé est atteint. Plusieurs mesures du niveau global des prix ont été envisagées à cette fin; l'étude de Crawford, Fillion et Laflèche semble avoir pour objet principal de déterminer laquelle de ces mesures est la meilleure (la « véritable ») mesure de l'inflation. Convient-il cependant de voir dans ces diverses mesures statistiques des mesures plus ou moins satisfaisantes d'un même phénomène « général », la stabilité des prix? La stabilité des prix ne serait-elle pas plutôt un phénomène dont la signification peut varier, de sorte que les différences qui existent entre les mesures statistiques ne feraient que refléter ces diverses significations? C'est pourquoi je suis un peu déconcerté par la question que posent les auteurs dans le titre de l'étude, à savoir si l'IPC est une mesure adéquate pour la définition de la stabilité des prix. Je préférerais que la mesure de l'inflation soit évaluée à partir d'une définition donnée de la stabilité des prix plutôt que l'inverse. La stabilité des prix devrait, de son côté, être définie en fonction des aspects jugés les plus importants dans le contexte économique, social et politique considéré. Deux exemples illustreront mon propos.

Voulons-nous avant tout stabiliser les prix, pour qu'un dollar consacré à la consommation finale conserve son pouvoir d'achat au fil du temps, ou voulons-nous maîtriser l'inflation au point de départ des transactions? La réponse à cette question, qui dépend de nos priorités, peut influer sur le choix d'une mesure globale des prix.

Ensuite, visons-nous la stabilité des prix à court terme ou à long terme? Comme l'indique l'étude, on décèle des tendances communes dans l'évolution de différents indicateurs de prix. L'indice implicite des prix du produit intérieur brut (PIB) et l'indice des coûts unitaires de main-d'œuvre affichent des tendances similaires parce qu'ils ont le même dénominateur, tandis que leurs numérateurs (le PIB en dollars courants et la rémunération totale de la population active en dollars courants) tendent à augmenter à un rythme analogue en longue période. Pourtant, cette convergence à long terme des indicateurs statistiques n'est pas d'un grand secours à la Banque du Canada, qui doit pouvoir prendre rapidement des décisions dès que le taux d'inflation se modifie. La Banque ne peut attendre des décennies, ni même des années, pour détecter les modifications du taux d'inflation. Aux fins de la conduite de la politique monétaire, il peut être nécessaire de faire un choix entre divers indicateurs de l'inflation, parce qu'ils risquent d'afficher des résultats différents sur une courte période. J'irais jusqu'à dire qu'une similitude prononcée et durable entre les diverses mesures envisageables éveillerait mes soupçons.

Mes commentaires porteront maintenant sur la troisième section de l'étude, qui traite des biais de mesure inhérents à l'IPC canadien. Les auteurs cherchent à estimer ces biais par rapport à un indice véritable du coût de la vie. La majorité des économistes seraient probablement d'accord pour utiliser comme référence un tel indice, mais nombre de statisticiens auraient des réserves – et ce, parce qu'on en est réduit à faire des conjectures sur la nature d'un « véritable » indice du coût de la vie, sur la base d'hypothèses plus ou moins problématiques. Par exemple, de l'avis de plusieurs, la formule de calcul de certains indices serait très voisine du véritable indice du coût de la vie si les fonctions de préférence sous-jacentes sont d'une forme déterminée. Il est cependant extrêmement difficile de savoir si ces fonctions sont, disons, de forme semi-logarithmique ou quadratique. De plus, il est particulièrement malaisé de déterminer la meilleure formulation des fonctions de préférence dans le cas typique des indices de prix nationaux ou régionaux. Ces derniers reflètent en effet des fonctions de préférence collectives, dont l'existence même est niée dans la théorie économique, où seules les fonctions de préférence individuelles ont droit de cité. Ce degré élevé

d'abstraction ne rend pas la notion d'indice du coût de la vie particulièrement attrayante aux yeux des praticiens.

Les auteurs décrivent plusieurs sources possibles de biais dans l'IPC canadien et en estiment l'ampleur. Leur objectif ultime est d'évaluer l'importance du biais total de mesure inhérent à l'IPC, tâche difficile s'il en est, pour ne pas dire héroïque. De fait, non seulement la taille des différents biais éventuels est entourée de grandes incertitudes, mais certains biais sont liés entre eux. Par exemple, l'introduction d'un échantillonnage aléatoire des produits pourrait rendre les échantillons plus représentatifs de la population véritable. Toutefois, cet échantillonnage risque aussi de contribuer à une multiplication des discontinuités dans l'observation du prix des mêmes articles, ce qui obligeraient à corriger plus souvent les prix pour tenir compte des variations de la qualité, une autre source possible de biais. C'est pourquoi la Division des prix, à Statistique Canada, hésite beaucoup à lancer un chiffre qui exprimerait le biais total contenu dans l'IPC.

En fait, seuls deux types de biais propres à l'IPC ont effectivement été mesurés au Canada et suscitent donc moins de controverse : le biais attribuable à la substitution des produits (c'est-à-dire le biais d'agrégation au niveau macroéconomique) et le biais tenant à la formule de calcul de l'indice (c'est-à-dire le biais d'agrégation au niveau microéconomique). En ce qui concerne les autres catégories de biais, les auteurs entreprennent d'en évaluer la taille par une méthode bien conçue et réalisant un juste équilibre entre les différents facteurs, mais un doute demeure, principalement à cause de la complexité de la tâche.

La façon de traiter les variations de la qualité des produits observés est certainement le problème le plus difficile auquel se heurtent les statisticiens qui établissent les indices de prix, de même qu'une importante source possible d'erreurs. Les erreurs ne vont cependant pas toutes dans le sens d'une surévaluation de la hausse des prix. L'augmentation des prix risque d'être exagérée dans le cas des produits qui se caractérisent par des améliorations techniques rapides, notamment ceux qui sont vendus sur des marchés très concurrentiels. À l'inverse, la hausse des prix peut être sous-évaluée en période d'inflation rapide et dans le cas des produits plus classiques. Il n'est pas facile de déterminer si, sous l'effet combiné de tous ces biais, la variation des prix est sous-évaluée ou surévaluée, et encore moins de déterminer la taille de ces biais. La notion même d'amélioration ou de détérioration de la qualité est parfois floue, en particulier en cas de renversement de tendance. Il n'y a pas si longtemps, par exemple, le lait écrémé était généralement jugé inférieur au lait entier, alors que c'est maintenant souvent le contraire.

Les nouveautés créent encore plus de problèmes. D'après certains chercheurs, il faudrait se servir de prix de « réserve » plutôt que de prix passés qui n'ont jamais été pratiqués. Or, non seulement l'estimation de prix de « réserve » est controversée, mais cette notion même est loin de faire l'unanimité. Enfin, bien qu'il soit de mise actuellement chez les économistes de s'intéresser aux avantages découlant de l'apparition de nouveaux produits, on se préoccupe très peu des conséquences de la disparition de produits existants pour les consommateurs.